

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2025-20

LE VENDREDI 11 AVRIL DEUX MIL VINGT CINQ A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M Didier DUFOURMANTEL, M Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, Mme Roxane FOSSÉ, M Philippe BEUGNON, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD

SECRETAIRE : Mme Dominique BARBIER -CINTRAT

date de convocation : 11/04/2025
date d'affichage : 27/03/2025

nombre de conseillers :
en exercice : 14
présents : 9
votants : 14
quorum : 8

PROCURATIONS :

Mme Flore GAMBIER donne procuration à M. Didier DUFOURMANTEL
M Thierry GARDIE donne procuration à Mme Dominique BARBIER-CINTRAT
M David LEGLANIC donne procuration à M Thierry DUBOIS
M Olivier ROUCHE donne procuration à M Laurent DUGAS
M Romuald SEITE donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

Madame le Maire présente le budget eau et assainissement de l'année 2025 et donne toutes explications nécessaires à sa bonne compréhension.
Les dépenses et les recettes s'établissent ainsi :

EXPLOITATION :

Dépenses : 176 735,41 €
Recettes : 176 735,41 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 161 420,63 €
Recettes : 161 420,63 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget de l'eau et de l'assainissement 2025 tel qu'il est présenté.

VOTE : POUR :

Le Maire

Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance

Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le 15/04/2025
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le 15/04/2025
Publié le 17/04/2025
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20250411-2025_20-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalise.com

99_DE-095-219506516-20250411-2025_20-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	176 735,41	168 483,93
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 251,48
=			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		176 735,41	176 735,41

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	141 420,63	77 602,49
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	20 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 83 818,14
=			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		161 420,63	161 420,63

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	338 156,04	338 156,04
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalize.com

99_DE-095-219506516-20250411-2025_20-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E.legalte.com

99_DE-095-219506516-20250411-2025_20-DE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2025

Présenté par (1) Le Le Maire,

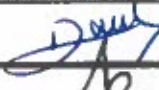
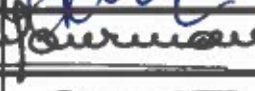
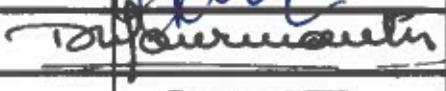
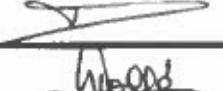
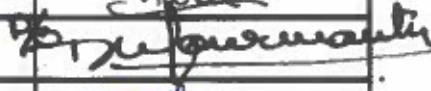
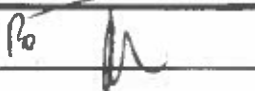
A Vétheuil le 11/04/2025

(1) Le Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Vétheuil, le 11/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BARBIER-CINTRAT Dominique	
BEUGNON Philippe	
DUBOIS Thierry	
DUFOURMANTEL Didier	
DUGAS Laurent	
FOSSE Roxane	
GAMBIER Flore	
GARDIE Thierry	
GIBAUD Christine	
HERPIN-POULENAT Dominique	
LE GLANIC David	
LEPICIER-CAPUTO Isabelle	
ROUCHE Olivier	
SEÏTE Romuald	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Vétheuil, le

11/04/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif



RECU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20250411-2025_20-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20250411-2025_20-DE